

SAUVAGEAU, Florian (dir.). *Variations sur l'influence culturelle américaine*. Québec, Presses de l'Université de Laval, 1999, 306 p.

Philippe Chrestia

Volume 32, Number 2, 2001

Les relations Civilo-Militaires : transfert de normes et coopération démocratique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704297ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704297ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Chrestia, P. (2001). Review of [SAUVAGEAU, Florian (dir.). *Variations sur l'influence culturelle américaine*. Québec, Presses de l'Université de Laval, 1999, 306 p.] *Études internationales*, 32(2), 379–382. <https://doi.org/10.7202/704297ar>

la disponibilité des contenus et l'incidence sur les usagers.

Même si les questions évoluent très vite, S. Le Gouëff a le mérite d'avoir rassemblé de vrais questionnements et d'ouvrir de nombreuses pistes pour ceux qui construisent la Société de l'information. Il convient donc de souligner l'intérêt d'un tel ouvrage qui permet de comprendre les différentes facettes de la politique européenne dans le secteur des technologies de l'information. Les télécommunications ne peuvent plus aujourd'hui être appréhendées sans la prise en compte du réseau des réseaux (le titre du dernier texte est symbolique : « Internet Telephony : Legal Issues »). De même, la régulation technique va de pair avec une régulation juridique. Il s'agit bien de convergence !

Isabelle DE LAMBERTERIE

*Centre national de la recherche scientifique,  
Centre d'études sur la coopération juridique  
internationale, UMR Poitiers-Paris*

### **Variations sur l'influence culturelle américaine.**

SAUVAGEAU, Florian (dir.). Québec,  
Presses de l'Université de Laval, 1999,  
306 p.

C'est à une riche réflexion basée sur l'influence culturelle américaine au Canada que nous invite Florian Sauvageau dans ce livre qu'il a dirigé et qui regroupe des contributions d'horizons variés, associant juristes, chercheurs en sciences de la communication, historiens, mais aussi professionnels. Après une première partie consacrée à l'influence américaine sur les politiques canadiennes de radiodiffusion, la seconde partie,

« nettement plus optimiste » comme le précise Florian Sauvageau (p. xx), montre que des moyens de résistance existent.

En s'intéressant à « L'influence américaine sur le développement du modèle canadien de radiodiffusion », Marc Raboy a tout d'abord rappelé le choix possible entre deux modèles, dans les années trente, la Commission Aird prônant un véritable service public sur le modèle de la BBC, et les milieux privés préférant un modèle favorisant les intérêts commerciaux et basé sur le divertissement. La loi sur la radiodiffusion du 26 mai 1932 créant la Commission canadienne de radiodiffusion, précurseur de la Société Radio-Canada, ne tranche pas véritablement entre ces choix et adopte un système mixte dans lequel le service public devait faire appel aux postes privés pour la diffusion de ses émissions. L'ambiguïté devait ensuite s'accroître avec les lois de 1958 et 1968, qui mettent en place un système de régulation privée à l'américaine, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, dont Pierre Trudel explique le fonctionnement dans son texte sur « L'influence des modèles américains dans la réglementation des industries culturelles ». L'influence américaine est ici éclatante dans la mesure où ce n'est pas la loi mais la réglementation adoptée par le CRTC qui impose les obligations aux acteurs. Dans son étude sur « Les politiques culturelles et de communication », Jean-Guy Lacroix devait ensuite analyser trois textes (le rapport Applebaum-Hébert de 1982 ainsi que deux textes présentés par le ministère des Communications), qui devaient définitivement consacrer le modèle

privé. Ce passage du service public à la privatisation, puis à la câblodistribution privée entraîne une américanisation des contenus en raison de la demande. L'auteur regrette cette évolution qui conduit à la perte de l'affirmation identitaire, sacrifiée sur l'autel de la recherche « gloutonnesque » du profit. L'américanisation ne résulte pas seulement de l'importation de biens ou de services, c'est aussi l'adhésion à un modèle, comme le suggère Dave Atkinson (« L'américanisation de la télévision »). Des séries comme *Lance et compte*, des talk-shows comme *L'Écuyer* ou des émissions comme *Flash* ou le *David Letterman Show* montrent que c'est en réalité un concept que le Canada a importé et qu'il produit ensuite. Cette imitation n'est cependant pas nouvelle et Jean de Bonville, dans son étude sur « Le nouveau journalisme américain », rappelle que, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le journalisme canadien a été gagné par l'influence américaine. Sous l'effet d'un certain nombre de facteurs sociologiques (immigration, développement des communications...), la presse canadienne connaît la même évolution que la presse américaine et s'adresse au même lectorat, souvent pauvre. Elle cherche donc à changer la réalité et part dans de grandes croisades sociales pour la vaccination obligatoire (*Star*) ou le travail des femmes et des enfants (*La Presse*). C'est aussi l'époque du journalisme d'investigation et l'on consacre davantage de développements aux faits locaux ou sportifs. Sur le plan de la forme, les journaux canadiens font aussi l'objet des mêmes transformations : ils sont plus épais, comportent des photos, la couleur fait son apparition, on utilise les gros

caractères et des rubriques apparaissent. Ici encore, l'influence américaine est patente dans la mesure où il s'agit non pas d'informer, mais de susciter un besoin que le journal va ensuite satisfaire. Enfin, Bernard Lemelin élargit le propos sur « Les influences politiques et économiques des États-Unis sur le Canada et le Québec de 1867 à 1988 ». Sur le plan politique, le Canada est influencé dans sa politique intérieure (propagande électorale, technique des caucus et des conventions électorales, le président de la Chambre des communes dont le rôle n'est guère différent de celui du Speaker américain), comme extérieure (même opinion réservée sur la Société des Nations, adhésion à la doctrine Monroe et au programme NORAD (North American Air Defense Command) et alignement sur la politique américaine durant la guerre froide). Sur le plan économique, outre l'influence des syndicats, l'auteur rappelle qu'entre 1900 et 1920, les capitaux américains au Canada ont été multipliés par 12 ou, qu'entre les deux guerres, les Américains contrôlaient 41 % de l'industrie de l'acier, 70 % de l'industrie automobile, le tiers de l'industrie minière et les deux tiers de l'industrie pétrolière. Cette influence a en outre été renforcée par l'émigration canadienne, les gens étant notamment attirés par de meilleurs salaires et de meilleures conditions de vie. Enfin, il ne semble pas que l'ALENA, malgré les protections culturelles qu'il prévoit, ne doive remettre en cause cette influence.

La deuxième partie de l'ouvrage, qui montre que l'influence américaine dans le domaine culturel n'est pas une fatalité, commence par le texte de Sylvain Lelièvre, « Le jeu du risque :

entre Elvis et Félix ». L'auteur-compositeur-interprète distingue « l'imitation servile », qui traduit l'influence culturelle américaine, et « l'imitation créatrice ». Sylvain Lelièvre dit lui-même ce que certains de ses titres doivent à d'autres : *Toi l'ami*, son grand succès, à Jules Supervielle et à Bill Evans, *Marie-Hélène* à Paul Simon ou *Le chanteur indigène* à Bob Dylan. Mais les influences ne sont pas qu'américaines et il avoue aussi avoir imité Georges Brassens ou Léo Ferré. L'imitation créatrice consiste donc à tirer partie des influences diverses jusqu'à trouver sa propre identité. Peut-être l'empire culturel américain a-t-il de quoi faire peur, « mais pas aux vrais créateurs », conclut Sylvain Lelièvre. Véronique Nguyen-Duy reprend cette analyse à propos de « Téléroman » et démontre que des séries comme *Lance et compte*, *Les filles de Caleb*, *Scoop* ou *Omertà* ont une spécificité. Par exemple, à la différence des séries américaines, et même si elles sont axées sur la vie privée, la spécificité s'affirme par rapport aux lieux (les scènes importantes se passent dans la cuisine et non dans le salon) et par rapport au personnage central, la mère, alors que dans les séries américaines, c'est davantage la femme amoureuse. En outre, et c'est toujours une spécificité, les séries canadiennes ont souvent une fonction sociale : *Urgence* dépeint le système de santé et *Jasmine* le Québec multiculturel. Michel Poulette reprend la démonstration à son compte dans le domaine du cinéma et ses films (*La conciergerie*, *Louis 19*) ont certes une apparence nord-américaine, ils sont parfois même appuyés par des musiques américaines, mais ils n'en conservent pas moins une spécificité en raison de

leur enracinement culturel. En d'autres termes, Hollywood a peut-être le monopole de la distribution, mais pas celui de la création, ni celui du genre. Dans le domaine de la chanson ensuite, Christian Dufour s'interroge sur « Mondialisation et question identitaire » et démontre, à partir de l'exemple de Céline Dion, que son succès ne doit rien à l'adoption du modèle américain, mais à l'interpénétration des diverses identités canadienne, française, américaine, internationale, de la chanteuse. Claude Jean Bertrand estime ensuite, dans un texte consacré aux « Modèles étatsuniens » qu'il n'y a « rien à craindre » de ce côté dans la mesure où les influences ne viennent pas que des États-Unis. Elles peuvent aussi venir de France pour les magazines féminins, du Japon pour les dessins animés, d'Italie pour les émissions de variétés ou d'Espagne pour les *telenovelas*. Il peut aussi arriver aux États-Unis d'adopter un format européen comme c'est le cas du *Reader's Digest*. Même « les imitations bien souvent sont supérieures à l'original » : *Le Nouvel Observateur* est meilleur que *Newsweek* et *Euronews*, la BBC et LCI que CNN. Même dans le domaine de « L'idéologie internet », que l'on pourrait croire totalement monopolisé par les Américains, Jean-Guy Rens montre qu'on peut échapper à leur influence. L'Internet permet en effet de recentrer le rôle de l'État dans la collecte, le stockage, le traitement et la distribution de l'information. « L'américanité serait-elle ancrée dans les dispositifs techniques ? » se demande ensuite Serge Proulx, qui prolonge le débat. L'auteur s'inscrit d'abord en faux contre le déterminisme technologique. Les dévelop-

pements technologiques n'influent pas sur les transformations socio-historiques car ils s'inscrivent dans un tissu social qui existe déjà. Ainsi, Internet produit un effet de déterritorialisation des cultures et l'américanité ne devient alors qu'une source d'influence parmi d'autres. Dans un dernier texte consacré aux « Politiques culturelles et commerce international », Ivan Bernier étudie la compatibilité, au regard des règles de l'OMC et de l'ALENA, de cinq types de politiques (intervention directe de l'État à titre de producteur, subventions, restrictions quantitatives, contrôle des investissements, mesures commerciales et fiscales). Si les règles du GATT et du GATS ne semblent pas devoir poser, pour l'instant, de problèmes, il en va différemment pour l'ALENA, notamment en ce qui concerne les subventions et les mesures commerciales et fiscales. En toute hypothèse, Ivan Bernier pense qu'il y a un risque, en l'absence d'une clause d'exception culturelle, que les politiques culturelles canadiennes et québécoises soient remises en cause, dans le cadre de l'OCDE, à propos de l'AMI.

Le recueil de textes réunis par Florian Sauvageau repose sur un plan extrêmement clair et didactique puisque, après avoir retracé les grandes lignes historiques et l'influence culturelle américaine, il montre comment, dans divers domaines, cette influence peut être combattue. Par ailleurs, le choix de la transdisciplinarité contribue à l'intérêt de l'ouvrage et aborde divers thèmes comme les politiques publiques, le rôle de l'État, la dimension historique, mais laisse aussi la parole aux différents acteurs concernés. Enfin, cet

ouvrage ne manque jamais de faire le point pour le Canada en général, mais aussi le Québec en particulier. Il est donc bienvenu dans la mesure où le Canada connaît un double problème identitaire tant en ce qui concerne son affirmation politique à l'égard des États-Unis qu'en ce qui concerne la question du Québec.

Philippe CHRESTIA

*Faculté de droit  
Université de Nice-Sophia Antipolis, France*

### ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

#### **The New Military Humanism. Lessons from Kosovo.**

*CHOMSKY, Noam. Vancouver, New Star Books, 1999, 199 p.*

Alors que la fin de la guerre froide laissait présager, au début des années quatre-vingt-dix, une nouvelle ère prometteuse pour la paix, le bilan que l'on peut dresser une dizaine d'années plus tard semble beaucoup plus nuancé. Dans son récent livre, le prolifique Noam Chomsky sonne à nouveau la charge contre le pouvoir établi à Washington. Sans pour autant défendre l'ancien régime de Milosevic, son essai constitue une critique virulente des bombardements aériens de l'OTAN contre la Serbie.

Avec ce livre, l'ambition du linguiste et polémiste du Massachusetts Institute of Technology n'est pas d'examiner ce qui aurait dû ou ce qui devrait être fait au Kosovo. L'auteur se penche plutôt sur les conséquences des bombardements, sur les motivations qui ont poussé l'Alliance atlantique à intervenir, ainsi que sur la propagande officielle qui a